

## RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

### VILLE DE SHIPPAGAN

**DATE :** Le 1 juin 2015

**HEURE :** 19 h

**PRÉSENCES :** Anita Savoie Robichaud Patrice-Éloi Mallet Rémi Hébert  
Jérôme Roy Kassim Doumbia

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :** Nathalie Robichaud

#### POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

##### 1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h. La maire souhaite la bienvenue au public. Elle demande qu'une correction au point 8. a) soit apportée pour être lu tel que : 8. Affaires nouvelles a) 3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté no 44-2015, règlement concernant le service d'incendie de la ville.

##### 2. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

##### 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'ordre du jour soit adopté avec la modification apportée au point 8. a).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 4. Adoption des procès-verbaux

###### i) Réunion ordinaire publique le 4 mai 2015

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le procès-verbal de la réunion publique du 4 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### 5. Suivi du procès-verbal

La secrétaire municipale informe le conseil municipal que les suivis des réunions ultérieures figurent à l'ordre du jour.

##### 6. Correspondance

La secrétaire municipale informe le conseil municipal lit une correspondance reçue le 21 avril 2015 de l'Honorable Roger Melanson, ministre des Finances et ministre des Transports et de l'Infrastructure.

Elle informe le conseil qu'une correspondance sera lu par un membre du public lors de la période de question.

##### 7. Rapport des comités et suivi

###### a) Environnement

###### i) Rapport du président

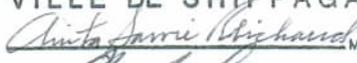
Le conseiller Rémi Hébert lit et dépose son rapport pour le comité de développement environnement.

###### b) Développement durable intégré

###### i) Rapport du président

Le conseiller Patrice-Eloi Mallet lit et dépose son rapport pour le comité développement durable intégré.

PV 2015 05 04 Réunion ordinaire publique

VILLE DE SHIPPAGAN  
 MAIRE  
 SECRÉTAIRE MUNICIPAL

c) Tourisme et plan stratégique  
i) Rapport du président

Le conseiller Kassim Doumbia lit et dépose son rapport pour le comité tourisme et plan stratégique.

d) Ressources humaines et sports  
i) Rapport du président

Le conseiller Jérôme Roy lit et dépose son rapport pour le comité ressources humaines et sports.

ii) Poste temporaire et partiel de secrétaire municipal – Embauche de Monsieur Éloi Haché

La secrétaire municipale devant s'absenter sur une durée prolongée, il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Rémi Hébert que l'on embauche Monsieur Eloi Haché selon les conditions discutées lors de la réunion municipale du 21 mai 2015 au poste temporaire et partiel de secrétaire municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

iii) Signature de chèque en l'absence du directeur général et de la secrétaire municipale permanente

Durant la période d'absence prolongée de la secrétaire municipale, il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé par conseiller Patrice-Eloi Mallet que le directeur des loisirs et du développement communautaire soit responsable d'assurer l'intérim du directeur général et responsable de la signature des chèques municipaux, lors de l'absence du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Affaires nouvelles

a) 3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté no 44-2015, règlement concernant le service d'incendie de la ville

Il est proposé par conseiller Kassim Doumbia et appuyé par conseiller Jérôme Roy que l'on adopte en troisième lecture l'arrêté 44-2015, le règlement concernant le service d'incendie de la Ville de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Aéroport de la Péninsule 1985 inc. – Octroi 2015

Il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet et appuyé par le conseiller Kassim Doumbia que l'on octroi 2 500\$ à l'Aéroport de la Péninsule 1985 inc. Pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Suivi – CSRPA – Poursuite contre Mme Lynn Lizotte, 164, 1<sup>ère</sup> Rue à Shippagan

Le conseil municipal ayant reçu un avis de la firme légale retenue par la Commission des services régionaux pour le dossier de poursuite contre Mme Lynn Lizotte, il est proposé par le conseiller Jérôme Roy et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on demande à la CSRPA d'afficher des avis d'infraction auprès de Service NB afin que l'infraction sur cette propriété figure sur la Gazette royale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

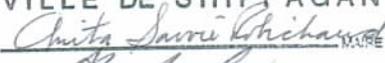
9. Mot de la Maire

La maire lit et dépose son rapport pour la période d'avril 2015.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 45 et la maire donne la parole au public.

PV 2015 05 04 Réunion ordinaire publique

VILLE DE SHIPPAGAN  
  
ANITA SAVRI CHICHAUD MAIRE  
  
SECRETARIE MUNICIPAL